CONSEIL EN ÉDUCATION
DES PREMIÈRES NATIONS

Rapport annuel
2021-2022

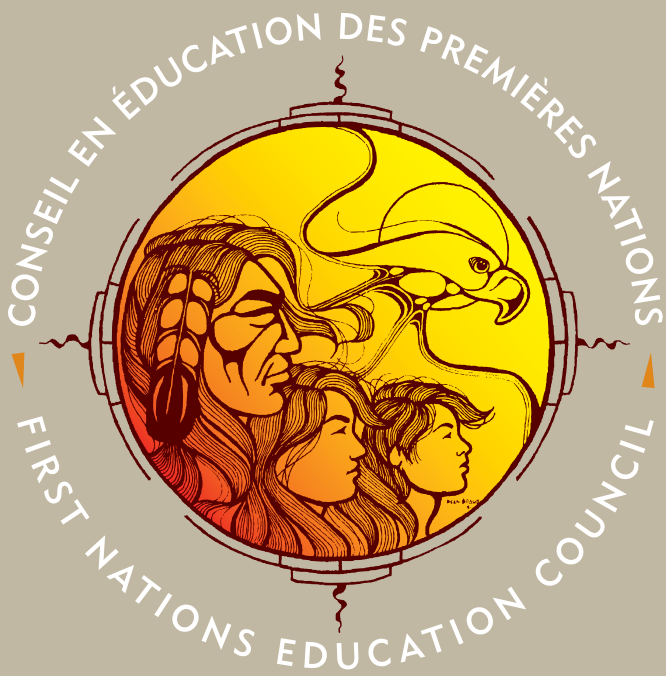
CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS
FIRST NATIONS EDUCATION COUNCIL

CEPN

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur général 5

Le CEPN 6

Équipe 6

Mission 7

Vision 7

Mandats 7

Structure de gouvernance 8

Communautés membres 9

Orientation 1: L'éducation des Premières Nations par les peuples des Premières Nations 10

Orientation 2: La réussite des élèves par l'amélioration continue des systèmes éducatifs 14

Orientation 3: Les langues et la culture des Premières Nations 22

Orientation 4: Les infrastructures technologiques 24

Orientation 5: L'apprentissage tout au long de la vie 27

Orientation 6: L'excellence opérationnelle pour l'atteinte de nos objectifs 31

États financiers 32

Note aux lecteurs :

Le présent document et sa version anglaise se trouvent au www.cepn-fnec.com, dans la rubrique « Rapports annuels » de l'onglet ***Publications***.
Le générique masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce rapport annuel porte sur les activités et réalisations du CEPN pour l'année financière d'avril 2021 à mars 2022.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DENIS GROS-LOUIS

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je vous présente le rapport annuel des activités du CEPN pour l'année 2021-2022, la seconde année d'une période de travail acharné pour tous, à mener à terme l'ensemble de nos mandats en contexte de pandémie. Voilà un exploit tout à notre honneur!

La défense des droits inhérents à l'éducation des Premières Nations est une mission peu commune, qui a mis en relief diverses réalités et perspectives. Tout le travail abattu n'aurait pu être possible sans l'apport inégalé des représentants, des chefs, et de l'équipe du CEPN, avec qui nous avons été en mesure de surmonter les différents obstacles érigés sur notre chemin. Un immense merci à tous nos employés qui, tous autant qu'ils sont, se sont attelés à la tâche, et ce, dans un contexte atypique teinté par la COVID-19. Qu'il s'agisse de répondre aux besoins réels des communautés membres ou de porter fièrement la mission du CEPN vers sa réalisation, pour nous, mission accomplie!

Cette année a également été marquée par l'accomplissement du mandat de négociation pour parvenir à une première entente régionale en matière d'éducation par et pour les Premières Nations. J'ai la conviction profonde que nous avons atteint nos objectifs et que dans les années à venir, de beaux défis se dessinent à l'horizon pour le CEPN.

Je vous invite à prendre connaissance du présent rapport afin de bien cerner l'ensemble de nos réalisations à ce jour et mieux comprendre la direction que nous prendrons au cours des prochaines années.

En route vers la pleine autonomie!

Denis Gros-Louis
Directeur général
CEPN

PRÉSENTATION DU CEPN

LE CEPN

Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est une organisation qui regroupe huit Premières Nations au Québec, soit les Abénakis, les Algonquins, les Atikamekw, les Innus, les Mi'gmaq, les Mohawks, les Wendat et les Wolastoqiyik. Disséminées sur un vaste territoire, ses 22 communautés membres, qui comptent, outre l'Institution Kiuna, 24 écoles primaires et secondaires et près de 5 800 élèves, ont une langue, une culture, des traditions et un profil démographique et socio-économique qui leur sont propres. En plus d'utiliser leur langue ancestrale, 12 d'entre elles communiquent également en français et 10, en anglais.

ÉQUIPE

Notre association dispose de plus de 55 employés offrant aux communautés une expertise des plus variées. Notre équipe dévouée est déterminée à répondre de son mieux aux demandes de nos communautés membres.

MISSION

Le CEPN contribue à la pleine prise en charge de l'éducation par ses Premières Nations membres et à l'exercice de leur compétence inhérente. Le CEPN représente et défend les intérêts de cette force collective en mettant en valeur les réalités de chaque Nation, et ce, dans le respect de son identité, de sa culture et de ses traditions. L'excellence, la réussite éducative, la fierté culturelle, ainsi que le contrôle de l'éducation par et pour les Premières Nations, sont au cœur de sa mission.

VISION

Les Premières Nations membres du CEPN exercent localement leur droit inhérent et leur pleine compétence en matière d'éducation. Leur système éducatif favorise l'apprentissage tout au long de la vie, le renforcement des capacités locales et le mieux-être des apprenants.

MANDATS

- Intervenir sur le plan politique pour que les Premières Nations maîtrisent de nouveau leur éducation.
- Intervenir sur le plan administratif pour assurer le respect des droits des communautés des Premières Nations en matière d'éducation.
- Prendre les mesures nécessaires pour accroître la qualité des programmes et des services éducatifs offerts aux Premières Nations.
- Mener des études sur les décisions politiques et administratives du gouvernement qui ont trait à l'éducation des Premières Nations et émettre des recommandations.
- Gérer des programmes transférés par divers ministères et veiller à la mise en place de services à l'intention des communautés.
- Fournir des ressources humaines et offrir des services de consultation aux communautés membres.
- Publier des documents pédagogiques, des bulletins d'information et des dépliants sur des sujets pertinents pour les communautés membres.
- Entretenir des liens avec d'autres organismes des Premières Nations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La structure de gouvernance du CEPN s'avère fonctionnelle pour les Premières Nations, car elle respecte leurs contextes et réalités tout en permettant à chacune d'entre elles de soutenir un programme éducatif à l'échelle locale et régionale.

Essentiellement, le CEPN est une organisation qui se porte à la défense des droits de ses communautés membres en matière d'éducation en vue d'améliorer la réussite scolaire. L'organisme se pose comme porte-étendard de leurs dossiers et favorise l'émancipation des communautés sur le plan de la gouvernance en renforçant les capacités locales et régionales dans le domaine de l'éducation.

Le CEPN n'est pas une entité indépendante des communautés, mais bien fondée en leur giron et tributaire de leurs intérêts.

La structure de gouvernance du CEPN est un modèle démocratique qui se traduit par la participation pleine et entière de ses 22 communautés membres au processus décisionnel.

La structure du CEPN comprend :

- une **assemblée générale** regroupant les représentants des communautés membres;
- une **assemblée générale extraordinaire** réunissant les chefs;
- un **Comité des finances et de l'administration** composé de trois membres nommés par l'assemblée générale.

Composée de représentants de l'éducation désignés par leur communauté respective, l'**assemblée générale** confie ses mandats au secrétariat du CEPN.

L'**assemblée générale extraordinaire** est quant à elle composée des chefs de chaque communauté membre. Elle confie au secrétariat du CEPN des mandats en lien avec la réalisation de sa mission, la concrétisation de sa vision et la défense de ses positions politiques.

Le **Comité des finances et de l'administration** est une instance intermédiaire entre l'assemblée générale et le secrétariat du CEPN. Il est habilité à agir pour appuyer ce dernier dans la gestion des finances et des ressources humaines, conformément aux orientations et aux directives données par l'assemblée.

COMMUNAUTÉS MEMBRES

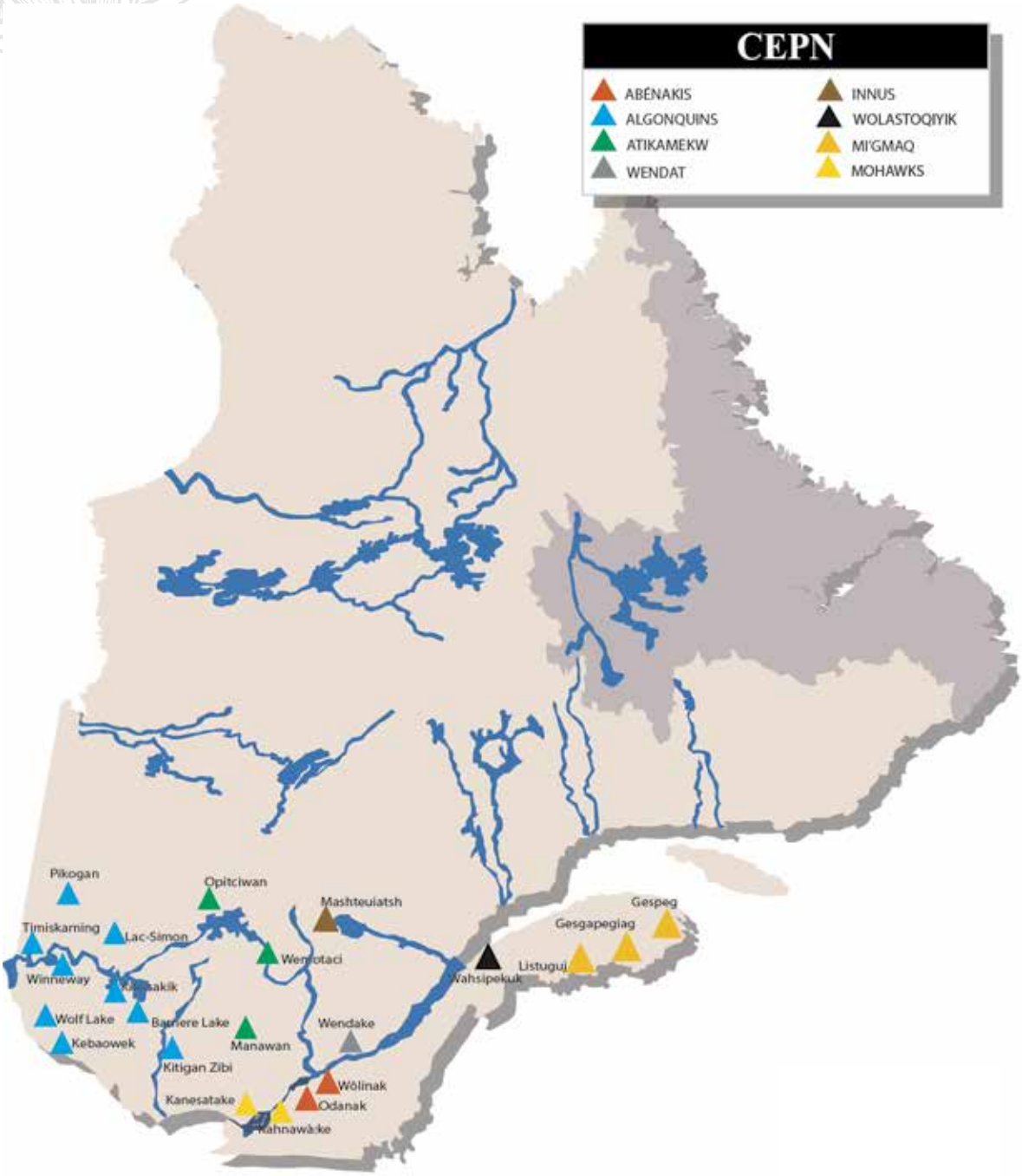

ORIENTATION 1 : L'ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS PAR LES PEUPLES DES PREMIÈRES NATIONS

Le CEPN poursuit son engagement d'assurer la prise en charge pleine et entière de l'éducation par et pour les Premières Nations.

Formule de financement du CEPN

L'aboutissement d'une formule de financement de l'éducation par et pour les Premières Nations a constitué un jalon marquant pour le CEPN en 2021-2022. En effet, les membres de l'assemblée générale du CEPN avaient exprimé 15 ans plus tôt la volonté de collaborer à la création d'une formule de financement basée sur les besoins réels de leur système éducatif. Dès 2022, les membres d'une équipe technique mixte SAC-CEPN se sont consacrés intensément à mettre leurs travaux en commun afin d'assurer la mise en œuvre de ce modèle de financement reconnu par l'assemblée. Cette collaboration s'inscrivait dans le cadre de la négociation d'une entente régionale en matière d'éducation de cinq ans.

L'équipe du CEPN affectée à la formule de financement a poursuivi ses travaux. Sept composantes ont été finalisées et ont franchi les étapes du processus d'approbation des communautés. Les résultats des tests virtuels ont également été présentés aux communautés participantes, qui ont émis des recommandations et donné leur aval à chacune des composantes, avant que ces dernières soient présentées aux représentants du CEPN en assemblée générale pour adoption par voie de résolution. Voici les sept composantes de la formule et les éléments connexes qui ont été finalisés :

- Services éducatifs
- Services complémentaires
- Fonctionnement et immobilisations
- Services aux élèves fréquentant une école provinciale
- Transport scolaire
- Éducation spécialisée
- Technologies
- Facteur de rajustement pour l'éloignement
- Mesure de stabilisation
- Services de deuxième niveau

Formule de financement provisoire de Services aux Autochtones Canada

Depuis l'approbation de son mémoire au Cabinet en mars 2018, Services aux Autochtones Canada (SAC) octroie du financement dans le cadre d'un programme de transformation de l'éducation en fonction d'une formule de financement provisoire.

SAC a peaufiné cette formule provisoire à la fin de l'exercice 2020-2021, notamment en augmentant l'allocation par élève pour le matériel et les fournitures scolaires dans les écoles de bande; en apportant des changements au calcul des frais administratifs de 5 %; en prévoyant des fonds pour les articles d'hygiène féminine à l'intention des jeunes filles de plus de huit ans, qu'elles fréquentent une école de bande ou une école provinciale; en indexant les allocations pour la langue et la culture et les services auxiliaires aux élèves fréquentant une école provinciale en fonction de l'inflation; en modifiant les allocations pour les élèves en chambre et pension afin qu'elles soient comparables à celles en vigueur au sein du réseau provincial et en augmentant les fonds affectés au transport scolaire en fonction de centres de services scolaires de référence.

Au total, le financement accordé aux communautés membres du CEPN en 2021-2022 a connu une hausse de 13,6 millions de dollars. La formule provisoire de 2022-2023 prévoit en outre des fonds accrus pour les services de garde en milieu scolaire.

Alors que nous étions occupés à finaliser et à documenter la formule de financement du CEPN pour SAC, nous avons constaté que le ministère offrait un mécanisme semblable à la mesure de stabilisation de la formule du CEPN. Ce mécanisme pourrait à terme permettre d'éviter le recours à des mesures d'atténuation dans la formule provisoire de SAC.

Entente régionale en matière d'éducation

L'augmentation du financement pour le système éducatif des communautés membres du CEPN est plafonnée à 2 % depuis 1996. Depuis 2007, nous nous affairons à mettre au point une nouvelle formule de financement par et pour les Premières Nations fondée sur leurs besoins réels.

Le 2 décembre 2021, le CEPN a reçu madame Christiane Fox, sous-ministre des Services aux Autochtones. Nous avons profité de sa visite pour lui présenter les tenants et aboutissants de la nouvelle entente régionale en matière d'éducation du CEPN, qui en était alors à la dernière étape du processus de négociation.

La négociation avec SAC en vue de la signature d'une entente régionale est arrivée à terme cette année. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions à mettre la dernière main au projet de soumission au Conseil du Trésor pour faire débloquer les fonds annoncés dans le cadre du budget.

Une équipe du CEPN a parallèlement amorcé une série de visites personnalisées dans les communautés membres de Manawan, Wemotaci, Mashteuiatsh, Opitciwan, Wendake et Kanesatake afin de les informer des détails de leur entente et de répondre à leurs questions sur les défis à venir.

Le Comité des chefs du CEPN, composé de six chefs de communautés membres, a été régulièrement en contact avec l'équipe de négociation du CEPN depuis le début de son mandat dans le but d'assurer un contrôle de la qualité, certes, mais aussi de valider la légitimité des démarches entreprises. Des rencontres ponctuelles ont également eu lieu au fil des étapes et des décisions. Leurs orientations ont permis à l'équipe de négociation de mener à bien son mandat.

Compétence 15

Au cours de la dernière année, universités et cégeps ont manifesté un vif intérêt pour la compétence 15, et le CEPN a été sollicité pour présenter cette compétence aux étudiants.

Rappelons que deux des 94 appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada s'adressent directement aux enseignants, soit de :

1. *rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada;*

2. *former les enseignants sur la façon d'intégrer les méthodes d'enseignement et les connaissances autochtones dans les salles de classe.*

Groupe de travail sur les infrastructures scolaires

En tant que membre du comité national APN-SAC sur l'éducation, le CEPN a travaillé sans relâche auprès du Comité des chefs sur l'éducation de l'APN afin que SAC révise sa politique sur les infrastructures scolaires, ce qui est maintenant chose faite.

- L'Assemblée des Premières Nations (APN) et Services aux Autochtones Canada (SAC) ont dressé conjointement une liste d'améliorations à apporter aux Normes sur les surfaces dans les écoles, qui régissent les installations scolaires au sein des communautés des Premières Nations.
- Dans les faits, ces nouvelles normes permettront de mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves et des familles.
- Parmi les changements à noter, mentionnons l'accroissement des allocations de base, qui fera en sorte que les élèves des Premières Nations auront plus d'espace que la moyenne nationale, y compris des locaux réservés à l'apprentissage des langues et de la culture, aux gardiens du savoir, à l'enseignement en plein air et à la prestation de services comme le counseling ou l'éducation spécialisée.

Ces nouvelles normes conçues par et pour les Premières Nations amélioreront considérablement la qualité et la taille des écoles. Les rénovations comme les nouvelles constructions tiendront compte de la culture des Premières Nations en matière d'apprentissage, qu'on pense à l'enseignement en plein air, aux langues et à la culture et aux services de soutien.

Le financement à venir en vertu de l'entente régionale proposée en matière d'éducation aura des effets concrets sur les installations scolaires des communautés membres du CEPN, au moment où elles se préparent à accueillir de nouveaux enseignants et professionnels. Le CEPN entend collaborer avec les communautés pour évaluer leurs besoins et les prendre en compte dans ses négociations.

Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes

Le CEPN a participé à différentes rencontres et tables de travail avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes afin d'échanger sur les enjeux liés au retour aux études. Le CEPN a à cœur cette réalité qui touche bon nombre d'adultes au sein de ses communautés membres.

Conseil national indien de l'éducation et Comité des chefs sur l'éducation

À titre de membre permanent du Conseil national indien de l'éducation (CNIE), le CEPN participe activement à la transmission d'information et de recommandations aux membres du Comité des chefs sur l'éducation (CCE) de l'APN, en plus de défendre les intérêts de ses communautés membres. M. John Martin, chef de Gesgapegiag et porteur du dossier de l'éducation, représente la région au CCE.

Le CEPN a pris part à plusieurs initiatives découlant des rencontres mensuelles du CNIE au cours de l'année 2021-2022, entre autres la création d'un groupe de travail sur les infrastructures scolaires, la mise à jour du modèle de financement de l'éducation spécialisée, le financement du transport scolaire, le Programme des partenariats en éducation et le financement du programme de services de garde en milieu scolaire.

Le CEPN a également fait partie du comité de rédaction d'une proposition de politique visant l'élaboration d'un nouveau modèle de financement pour les études postsecondaires.

Pour plus d'information sur le CNIE et le CCE, consulter le https://www.afn.ca/fr/secteurs-de-politique/education/.

Négociation de nouveaux modèles de financement au postsecondaire

Le CEPN a collaboré avec l'APN et des membres régionaux du CNIE à la rédaction d'une proposition de politique pour assurer la mise en place de nouveaux modèles de financement durables et équitables axés sur les besoins réels des étudiants du postsecondaire. L'échéance du programme arrivant à grands pas, une mobilisation s'avérait nécessaire pour réviser les besoins financiers en matière d'éducation postsecondaire.

Ces efforts ont abouti au dépôt et à l'adoption d'une proposition de politique sur l'éducation postsecondaire lors de l'assemblée extraordinaire des chefs de l'APN de décembre 2021 (résolution n° 21/2021) afin de guider Services aux Autochtones Canada dans le dépôt d'un mémoire au Cabinet visant à obtenir pour les Premières Nations le pouvoir de négocier et d'entériner des modèles d'éducation postsecondaire locaux, régionaux ou fondés sur les traités.

La proposition de politique de l'APN demande des investissements supplémentaires de 8,68 milliards de dollars sur cinq ans pour le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et le Programme de partenariats postsecondaires, notamment un financement stable et durable pour les établissements d'enseignement postsecondaires et la prestation de programmes communautaires, ainsi que le déblocage de 350 millions de dollars pour la formation professionnelle.

Or, le plan budgétaire du gouvernement fédéral pour 2022-2023 ne prévoit pas de mesures visant à augmenter le financement pour les étudiants et les établissements d'enseignement postsecondaires des Premières Nations.

Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec

Les 25 et 26 novembre 2021, le CEPN a pris part au Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec, un rassemblement de deux jours sur le développement et l'innovation économiques des Premiers Peuples. L'événement était l'occasion pour d'importants acteurs autochtones et allochtones de l'échiquier économique et politique du Québec d'échanger et d'entamer des discussions.

Le CEPN participe activement au développement économique des Premiers Peuples par la prestation de services de qualité dans les systèmes éducatifs de ses 22 communautés membres. L'évolution, la croissance et le développement du tissu socio-économique d'une société passent par l'éducation, et dans ce domaine, le CEPN jouit d'une position stratégique de premier plan. La création potentielle de 600 emplois à l'issue de l'entente régionale en matière d'éducation proposée est en soi un énorme moteur économique.

ORIENTATION 2 : LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Programme des partenariats en éducation

À titre de représentant régional, le CEPN a continué pendant l'exercice 2021-2022 de faire valoir les enjeux des élèves des Premières Nations qui se dirigent vers un établissement scolaire provincial et d'apporter son soutien à la réalisation des activités respectives de ses 22 communautés membres pour faciliter cette transition.

La collaboration accrue entre les établissements d'enseignement des Premières Nations et leurs partenaires et la mise en place de diverses mesures pour faciliter le passage d'un système à l'autre mis en œuvre dans le cadre du Programme des partenariats en éducation se sont révélées des gages de réussite pour les élèves des Premières Nations.

Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones

Le mandat de la Table, dont le CEPN assume la coprésidence, consiste à favoriser la concertation entre les organisations autochtones et non autochtones.

Pour soutenir et améliorer la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones, le gouvernement du Québec :

- a investi 19,4 millions de dollars dans la création de trois mesures visant le soutien direct aux élèves, le matériel pédagogique et la révision des programmes;
- a mis sur pied une stratégie autochtone pour répondre à certaines des priorités d'action de la Table, à la volonté du ministère de développer une approche adaptée aux réalités autochtones ainsi qu'aux appels à l'action lancés par différentes commissions ces dernières années, notamment la Commission Viens, dans le domaine de l'éducation.

La Table s'inscrit dans la volonté du ministère de mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités autochtones et d'appuyer quatre orientations majeures, soit :

1. soutenir la réussite éducative et le bien-être des élèves autochtones;
2. reconnaître et valoriser les modes d'apprentissage, les connaissances et les perspectives autochtones en éducation;
3. optimiser la compréhension des réalités autochtones et adopter des approches adaptées;
4. instaurer et renforcer la collaboration et les partenariats en éducation autochtone.

Table régionale de développement atikamekw

Cette année a été l'occasion de redéployer les travaux de la TRDA après deux années plus tranquilles. Les évaluations en français, tant en 4e année qu'en 6e année, ont été bonifiées afin de couvrir un éventail plus large de compétences en lecture et en écriture. Une première rencontre a réuni à l'Auberge Godefroy de Bécancour 15 enseignants des communautés atikamekw venus s'entretenir de l'enseignement explicite et de stratégies pour comprendre les textes courants. Une deuxième rencontre, virtuelle cette fois, a eu lieu le 24 février pour discuter de la grille d'évaluation et de stratégies d'écriture.

Stratégie 0-8 ans

L'objectif de la formation ***Grandir ensemble***, fondée sur l'approche relationnelle du développement de Gordon Neufeld, Ph. D., était de mieux comprendre les traits de personnalité et les besoins de l'enfant en bas âge à la lumière des neurosciences et de la recherche sur le développement du cerveau.

En nous fondant sur les connaissances actuelles sur le développement du cerveau, nous avons porté une attention particulière à la création de conditions propices à l'épanouissement du jeune enfant, en tenant compte de son immaturité naturelle.

Pour répondre à ses besoins, un aspect fondamental de notre travail repose sur notre compréhension du rôle et du pouvoir de la relation entre l'adulte et l'enfant. Guidés par notre sollicitude instinctive et notre respect de l'enfant, nous avons exploré les interventions et les outils qui favorisent l'expression des émotions en toute confiance.

La formation ***Grandir ensemble*** à l'intention des personnes intervenant auprès des jeunes enfants a été offerte en collaboration avec la CSSSPNQL à raison d'une séance par mois pendant 8 mois.

Toutes les séances ont été enregistrées et rediffusées en ligne à l'intention des participants.

Administration scolaire

Le CEPN a continué à tenir des rencontres régulières avec les directions d'école toutes les deux à trois semaines en fonction des calendriers et des congés scolaires. Ces rencontres étaient l'occasion pour les directions de faire du réseautage, d'échanger sur des sujets importants et des pratiques exemplaires. Elles ont aussi fourni au CEPN des commentaires précieux pour appuyer ses actions proactives visant à répondre aux besoins de ses communautés membres. Ces moments de collaboration ont aussi donné lieu à des séances de perfectionnement professionnel sur des thèmes aussi variés que le principe de Jordan, la cybersécurité, les outils incontournables de CANO destinés aux directions d'école, le soutien aux familles durant le temps des fêtes, les ressources humaines et la dotation, et l'entente régionale en matière d'éducation.

Éducation spécialisée

L'équipe des services d'éducation spécialisée prête main-forte aux membres des diverses professions du réseau scolaire du CEPN en créant des occasions de perfectionnement professionnel à leur intention. Plusieurs formations ont été offertes cette année :

- **Formation à l'intention des aides-enseignants –** Présentation d'outils utiles pour accompagner les élèves ayant des besoins spéciaux.
- **Suppléance 101 –** Série de webinaires d'initiation destinés aux membres des communautés souhaitant se familiariser avec les principes de base de la suppléance.
- **Intervention non violente en situation de crise –** Formation axée sur l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour intervenir de manière proactive auprès des élèves en crise afin de prévenir les escalades, en mettant en valeur la sollicitude, le bien-être, la protection et la sécurité.
- **Formation continue sur l'efficience cognitive –** Cours offert en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour apprendre à mieux connaître les processus cognitifs inhérents à l'apprentissage et à l'atteinte d'objectifs.
- **Formation à distance sur les services de remédiation –** Cours mettant l'accent sur divers aspects des services de remédiation, des enjeux aux meilleurs moyens à mettre en œuvre pour accompagner les élèves en difficulté, en passant par l'ingrédient essentiel pour l'établissement de conditions optimales : la collaboration des membres de l'équipe-école.

Services d'audiologie et d'orthophonie

Grâce à un partenariat avec l'Université de Montréal, les élèves et le personnel d'une communauté hôte membre du CEPN ont pu recevoir des services d'audiologie et d'orthophonie d'étudiants en stage sur le point d'obtenir leur diplôme de l'École d'orthophonie et d'audiologie.

Participation parentale et communautaire

Infolettre à l'intention des parents

Le CEPN a relancé la diffusion de son infolettre ***Le saviez-vous?*** à raison de quatre numéros par année. Le thème de chaque édition porte sur les besoins exprimés par les parents lors d'événements organisés par le CEPN, ou encore, des moments marquants du calendrier scolaire. Deux parutions, en novembre 2021 et en février 2022, ont traité d'anxiété, de l'adolescence et des choix de carrière.

Le saviez- vous ?

EST-CE QUE VOTRE ENFANT VIT DE L'ANXIÉTÉ

Face à un danger, le corps vit un stress. S'enclenchent alors une myriade de réactions physiques qui lui permettent de réagir. Combattre ou fuir? Il consacre alors toute son énergie à répondre à l'urgence. **Il est normal de vivre du stress et des peurs. Cela est même souhaitable lorsque le corps doit être alerte et prêt à réagir.**

Toutefois, l'anxiété ou le stress peuvent se révéler problématiques. Cela se produit souvent lorsque les symptômes restent présents en permanence, même en l'absence de danger, et nuisent aux activités quotidiennes. L'anxiété peut se manifester non seulement par des émotions, un comportement ou des pensées, mais aussi physiologiquement.

Peur : La perception d'une situation de stress met le corps en alerte. Il s'agit d'une réaction normale. *C'est la première journée d'école aujourd'hui. J'ai peur parce que je ne connais personne.*

Anxiété : Le risque d'un danger qu'on appréhende fait naître des émotions. *J'ai un exposé oral à faire demain et j'ai peur d'échouer, de faire rire de moi.*

Anxiété problématique : On a de la difficulté à bien fonctionner en raison de réactions constantes ou en progression, sans risque apparent. *Je pense déjà à mes examens qui s'en viennent. Je ne serai pas prêt(e). Mes parents vont être fâchés si j'ai un échec. J'y pense matin et soir. Je ne pourrai pas me trouver du travail plus tard…*

Ce qui se passe :

- Augmentation du rythme cardiaque
- Redirection de la circulation sanguine : pâleur, frissons, engourdissement
- Accélération de la respiration et de la transpiration
- Contraction des muscles pour réagir : tension, douleur, tremblements
- Concentration de l'énergie pour réagir au danger : ralentissement de la digestion
- Attention portée sur le danger : difficulté à se concentrer

Dons de livres

Le CEPN a tissé des liens avec divers organismes communautaires qui distribuent des livres aux écoles, notamment de donateurs comme l'Aide à l'enfance et la communauté égyptienne de Québec. Ces dons s'inscrivent dans le cadre des programmes de littératie, qui visent à former des lecteurs et des rédacteurs fonctionnels, mais aussi des citoyens engagés.

Accès à CANO et soutien aux utilisateurs

Cette année, le plus grand changement apporté à CANO, quoiqu'invisible pour les utilisateurs, a été sa migration vers de nouveaux serveurs, devenue nécessaire pour mettre à jour le système et le rendre plus performant, mais surtout, pour le sécuriser. CANO regroupe maintenant les données de plus de 70 sites, parmi lesquels on retrouve des écoles de bande, des sites postsecondaires et des sites provinciaux.

Le nouveau module « Destination littératie » et la formule de financement, à laquelle les communautés auront accès au moyen de CANO à l'automne 2022, ont fait l'objet des principaux développements de CANO en 2021-2022.

Pendant ce temps, les utilisateurs ont ouvert **158 677 sessions**. Les mois de septembre, février, mars, et novembre, tout particulièrement, ont été les mois les plus achalandés.

L'équipe de CANO a par ailleurs répondu à **plus de 900 demandes d'aide** et offert **14 séances de formation sur mesure** aux utilisateurs cette année.

Mise aux normes des laboratoires

Depuis quelques années, le CEPN offre un service de mise aux normes des laboratoires dans les écoles secondaires. L'école Amik-Wiche de la communauté de Lac-Simon a fait l'objet d'un tel exercice cette année. Un membre de l'équipe du CEPN s'est rendu sur place pour nettoyer et ranger le local et la salle de préparation et ainsi veiller à la sécurité des lieux.

CAP sur la littératie

Une nouvelle communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) sur la littératie a vu le jour en 2021-2022. Regroupant une dizaine d'intervenants des écoles des communautés membres du CEPN, la CAP a accompli beaucoup de travail au cours de ses six rencontres qui ont eu lieu de septembre à mars.

Voici les principaux objectifs qu'elle s'était fixés :

- une évaluation commune pour les compétences en lecture pertinente sur le plan culturel;
- la consignation et l'évaluation de données sur une plateforme commune dans CANO, appelée « Destination littératie »;
- la mise en place d'une réponse à l'intervention;
- une formation sur les meilleures pratiques de remédiation dans le cadre d'une réponse à l'intervention.

Formation continue pour enseignants sans brevet

De novembre 2021 à février 2022, **six ateliers** de 90 minutes ont été offerts aux enseignants non légalement qualifiés pour répondre à leurs besoins et leur permettre de développer des stratégies, d'optimiser leur pratique et de faciliter la transmission du savoir. Trois compétences professionnelles ont été présentées dans le cadre de ces séances d'accompagnement personnalisé : la gestion de classe, la planification et l'évaluation.

Webinaire sur l'insertion professionnelle

Pour favoriser l'accueil et l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants dans les communautés, le CEPN a proposé **quatre formations en ligne** d'une heure sur la valorisation et la promotion des savoirs, la vision du monde et l'histoire des Premières Nations (compétence 15).

Parmi les principaux thèmes abordés, mentionnons :

- la réalité des jeunes des Premières Nations;
- l'apprentissage tout au long de la vie;
- la vérité et la réconciliation;
- l'enseignement culturellement signifiant, y compris la conception universelle de l'apprentissage et l'apprentissage holistique;
- un modèle d'insertion professionnelle des enseignants;
- la sécurisation culturelle;
- les ressources du CEPN.

Cours à distance sur mesure

Le CEPN offre aux élèves des communautés membres un enseignement ciblé en fonction des besoins pendant les heures de classe. Cette offre de services permet une intervention de troisième niveau, personnalisée et adaptée aux besoins de l'élève et de l'école. L'expertise acquise par le CEPN en enseignement à distance lui permet également d'assurer une pédagogie différenciée et de bonifier le curriculum viable et garanti. Cette possibilité de différenciation pédagogique a permis cette année à cinq élèves de suivre des programmes de niveau inférieur pendant leur période de cours.

Cours à distance synchrones et asynchrones

Pour une 11e année consécutive, le CEPN a offert des cours préalables virtuels en vue de l'entrée au cégep. Entre mars 2021 et avril 2022, **12 classes** regroupant **29 élèves issus de 4 communautés** se sont prévalues des services d'enseignement à distance offerts par le CEPN. Cette formule a permis d'offrir des cours en mathématique et en sciences.

Fort de son expérience en télé-enseignement, le CEPN a développé une expertise dans le choix du matériel nécessaire pour ce genre de cours et les méthodes pédagogiques adaptées à l'enseignement à la maison. Grâce à ce service, les écoles ont accès à du soutien et à des ressources en ligne pour concevoir un curriculum adapté à leur réalité culturelle et à leurs besoins. Ce qui fait la force du CEPN dans l'enseignement à distance est sa capacité de réunir plusieurs élèves isolés auprès d'un seul enseignant et de leur fournir ainsi des services qui auraient autrement exigé pour chacune des communautés des ressources considérables.

Évaluation en anglais, langue d'enseignement

Le 24 février, les enseignants de la 4e et de la 6e année ont été conviés à un atelier virtuel de formation axé sur l'écriture et le développement de stratégies d'enseignement. Pour l'occasion, nous avons eu le plaisir de recevoir une personne-ressource de l'extérieur afin de consolider les acquis des enseignants.

Mon chemin d'apprentissage

L'équipe du CEPN a créé ***Mon chemin d'apprentissage***, un outil visant à consigner les observations des enseignantes et les apprentissages réalisés par les élèves dans les cinq domaines ciblés par le programme de maternelle 4 ans du CEPN. L'année 2021-2022 a été une année de transition pour les enseignantes, qui ont été invitées à tester l'outil afin de pouvoir l'améliorer et l'intégrer à CANO dès l'an prochain.

Situations d'évaluation en mathématique au primaire

Le CEPN a travaillé en étroite collaboration avec l'école Wahta' de Wendake pour élaborer trois situations d'évaluation de la compétence ***Raisonner*** pour chaque niveau du primaire calquées sur les exigences du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Nos jeunes seront ainsi mieux préparés à la réussite des examens qualifiants du MEQ en mathématique, et les enseignants de nos communautés auront des cibles d'apprentissage plus claires.

Lutte contre l'intimidation

Le CEPN soutient la création et la réalisation de projets de lutte contre l'intimidation dans les écoles, en collaboration avec le Secrétariat aux affaires autochtones et les ministères de la Famille, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Santé et des Services sociaux, et de la Sécurité publique. Le CEPN a le mandat de signer des ententes avec les écoles de ses communautés membres et d'assurer la coordination des projets menés dans leur milieu respectif pour favoriser un climat scolaire positif et bienveillant et, par le fait même, la réussite scolaire des élèves autochtones. En partenariat avec la division Est du Canada de Bureau en Gros, le CEPN a aussi participé à l'édition 2022 de la Journée du chandail rose pour mettre fin à l'intimidation et célébrer la diversité sous toutes ses formes, ce qui à permis **d'amasser plus de 5000.00$**.

Symposium sur l'éducation

Les 15 et 16 avril 2021, le CEPN a tenu son troisième symposium sur l'éducation, qui avait pour thème « Renforcer nos connexions », cette fois pour les écoles anglophones. Au cours de cette édition entièrement virtuelle, **plus de 256 participants** ont pu mettre en commun les bonnes pratiques employées dans les écoles des Premières Nations grâce aux **3 conférences** et aux **14 ateliers** donnés par des enseignants et éducateurs en provenance des écoles des communautés membres. Un large éventail de sujets a été couvert, dont la langue et la culture, la littératie et la numératie et l'enseignement à distance.

Rassemblement du préscolaire

Les 28 et 29 octobre 2021 avait lieu le Rassemblement du préscolaire, qui était d'ailleurs le premier événement d'envergure tenu en près de 20 mois. En tout, **21 participants** en provenance de 8 communautés se sont donné rendez-vous au Lac-Beauport pour aborder entre autres les thèmes suivants :

- l'approche développementale;
- *Mon chemin d'apprentissage*;
- l'importance du jeu et de l'apprentissage sur le territoire;
- l'observation et l'évaluation.

Camps de littératie

Le CEPN a donné aux coordonnateurs et aux moniteurs de camps de littératie de trois communautés un atelier de formation à distance. L'atelier d'une demi-journée était une version condensée de la formation habituelle.

Voici un aperçu des principaux points traités :

- les fondements de la littératie;
- les rôles et responsabilités d'un animateur de camp;
- le développement du goût de la lecture et de l'écriture;
- la planification.

Projet de loi no 96 sur la mise à jour de la *Charte de la langue française*

Après le dépôt du projet de loi nº 96 par le gouvernement provincial en mai 2021, le CEPN n'a ménagé aucun effort pour voir à ce que tous les élèves aient des chances égales de réussir. Le CEPN a collaboré à plusieurs initiatives visant à faire tomber les barrières à la réussite scolaire des apprenants des Premières Nations, conséquences de la ***Charte de la langue française***.

Le CEPN a participé étroitement à la rédaction de l'énoncé de politique de l'APNQL et de ses commissions et organismes régionaux qui a été déposé lors des consultations particulières sur le projet de loi.

Le ministre responsable de la Langue française, Simon Jolin-Barrette, a non seulement rejeté les propositions de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) visant l'assouplissement des exigences linguistiques imposées aux élèves des Premières Nations, mais également renforcé les barrières systémiques à la réussite scolaire présentes dans la ***Charte de la langue française***.

Pendant ce temps, le CEPN a rencontré des membres du gouvernement provincial, des fonctionnaires des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que des députés de l'opposition.

Le CEPN a aussi mené une campagne de sensibilisation et de communication comprenant des communiqués, des articles d'opinion dans le Montreal Gazette et à Radio-Canada, une campagne de lettres, une pétition adressée à l'Assemblée nationale et une campagne vidéo dans les médias sociaux.

Culture et citoyenneté québécoise

En octobre 2021, le gouvernement du Québec annonçait le remplacement du cours ***Éthique et culture religieuse*** par un nouveau programme : ***Culture et citoyenneté québécoise***. Malgré les propos tenus par les membres du gouvernement provincial, ni le CEPN ni les autres partenaires de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones n'avaient été mis au courant des changements ou du titre du cours à venir.

En collaboration avec l'Institut Tshakapesh, le CEPN a publié une lettre ouverte pour souligner ce manque de consultation, particulièrement sur le titre du cours, qui allait à l'encontre des objectifs du CEPN, de la Table et des représentants des 41 communautés des Premières Nations et des Inuit au Québec.

Le CEPN et l'Institut Tshakapesh y ont expliqué entre autres que l'intérêt des organismes des Premières Nations pour une participation à la refonte du programme reposait sur le rôle de maître d'œuvre des Premières Nations et des Inuit dans la création, la rédaction et le déploiement du contenu touchant les Premiers Peuples au Québec. Ces propos ont été repris par plusieurs médias et dans un communiqué de l'APNQL.

C'est dans ce contexte que le CEPN poursuit ses efforts, notamment par l'entremise de la Table, afin que les valeurs, la culture et les langues des communautés membres soient prises en compte dans toute réforme et dans tous les programmes éducatifs, du préscolaire au secondaire.

Le nouveau programme de la province devrait être mis en branle sous forme de projets pilotes dans certains centres de services scolaires à partir de l'année scolaire 2022-2023.

Projet de loi no 9 sur le protecteur national de l'élève

Le CEPN a été invité à participer aux consultations particulières de la Commission de la culture et de l'éducation sur le projet de loi n° 9 sur le protecteur national de l'élève. Le projet de loi, déposé par le ministre de l'Éducation du Québec le 23 novembre 2021, visait à réformer le processus de plaintes au sein du réseau scolaire provincial.

À première vue, le champ d'application du projet de loi ne semblait pas avoir une incidence directe sur les écoles des 22 communautés membres du CEPN, mais il était approprié d'intervenir étant donné le nombre d'élèves des Premières Nations qui fréquentent le réseau scolaire provincial.

Le CEPN a présenté quatre propositions d'amendement au projet de loi pour que les élèves des Premières Nations puissent recevoir des services et un accompagnement adéquats, notamment grâce à la création d'un poste de protecteur de l'élève autochtone doté des mêmes fonctions et responsabilités que les protecteurs régionaux, et veiller à ce que ses fonctions et responsabilités soient adaptées aux besoins culturels et linguistiques des élèves des Premières Nations fréquentant une école du réseau provincial.

Le CEPN a déposé ses recommandations lors de l'étude détaillée du projet de loi, mais le ministre de l'Éducation a rejeté ses propositions d'amendements.

Le ministre a finalement déposé des amendements sur la sécurisation culturelle et linguistique des élèves des Premières Nations dans la foulée d'une série d'articles sur les reculs du gouvernement provincial concernant la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission Viens.

ORIENTATION 3 : LES LANGUES ET LA CULTURE DES PREMIÈRES NATIONS

La transmission et l'apprentissage des langues ancestrales et de la culture en contexte scolaire sont au cœur des orientations du CEPN.

Comité régional sur les langues ancestrales

Le CEPN joue un rôle actif dans la coordination du comité régional sur les langues ancestrales depuis que ce mandat lui a été transféré par l'APNQL. Il a entre autres embauché un nouveau coordonnateur pour mener à bien les travaux du comité et atteindre ses objectifs, qui consistent principalement à diffuser l'information, à faire le suivi des dossiers linguistiques, notamment la mise en œuvre de la ***Loi sur les langues autochtones***, mais aussi à assurer un financement adéquat pour la revitalisation linguistique.

Au cours de la dernière année, le coordonnateur a fait une analyse approfondie de la situation des langues ancestrales au Québec, et il va sans dire qu'elle est très préoccupante. Il a également rencontré l'ensemble des membres des divers comités linguistiques existants afin de consolider les liens entre ces derniers.

En cette Décennie internationale des langues autochtones, le moment est on ne peut plus opportun pour agir afin de sauvegarder et de revitaliser les langues des Premières Nations, et le CEPN fera tout en son pouvoir pour y parvenir.

Comité de réconciliation

Le CEPN croit fermement à un perfectionnement professionnel de ses employés ancré dans la perspective des Premières Nations de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans cette perspective, l'apprenant chemine à son rythme et intègre ses apprentissages de façon progressive et innée. Avec cette vision en tête, l'organisation travaille sur deux plans, simultanément : elle organise des formations et des ateliers pour ses employés et elle soutient ceux-ci dans leurs initiatives individuelles de perfectionnement professionnel.

Pour ce faire, le CEPN a mis en place un comité permanent dont le mandat sera de proposer des formations et des ateliers sur les perspectives des Premières Nations, mais également d'établir un cadre de perfectionnement professionnel pour guider employés et directions. Nous avons comme mission au CEPN de défendre les intérêts de nos communautés membres : « en mettant en valeur les réalités de chaque Nation, et ce, dans le respect de son identité, de sa culture et de ses traditions ».

Dans ce contexte, il est du devoir de chaque employé de s'investir dans la connaissance de l'identité, de la culture et des traditions des communautés que nous servons. Il est également du devoir de l'employeur de soutenir les employés dans cet effort. De plus, il est important que les employés qui travaillent en étroite collaboration avec les communautés développent leurs compétences en sécurisation culturelle.

Plans d'aménagement linguistique

Le CEPN contribue au renforcement des compétences des intervenants engagés dans la revitalisation et la préservation des langues ancestrales en les aidant notamment à se donner les moyens d'élaborer un plan d'aménagement linguistique pour le secteur de l'éducation de leur communauté.

Programme des langues et cultures autochtones de Patrimoine canadien

Depuis deux ans, un comité d'examen autochtone analyse les quelque 525 demandes de financement reçues dans le cadre du Volet des langues autochtones du Programme des langues et cultures autochtones de Patrimoine canadien avec l'appui de sous-comités provinciaux. Le comité de la région du Québec est composé de quatre personnes représentant le CEPN et l'Institut Tshakapesh, sans compter une personne-ressource de la Colombie-Britannique.

Une somme globale de 275 millions de dollars a été octroyée pour 5 ans, soit 55 millions pour tous les Autochtones au Canada. Des ententes de deux ans sont maintenant accordées.

Le CEPN a proposé que les demandes qui transitent par le ministère soient soumises immédiatement au comité d'examen autochtone pour étude.

CAP sur les langues ancestrales

L'équipe des langues et de la culture a mis sur pied sa toute première communauté de pratique sur les langues ancestrales cette année afin de promouvoir des méthodes de transmission linguistique, des stratégies d'enseignement et la diversification des méthodes d'apprentissage.

Journée du chandail orange

Le CEPN a été de nouveau pressenti par la division Est du Canada de Bureau en Gros pour participer à la levée de fonds de la Journée du chandail orange en 2021. C'est ainsi que le 30 septembre, les employés du CEPN se sont réunis dans un esprit de réconciliation et arboré leur chandail orange en hommage aux survivants et survivantes des pensionnats autochtones, dans l'espoir de bâtir un avenir meilleur.

Cette campagne avait quatre grands volets :

- la promotion d'un concours national de dessin auprès des jeunes des Premières Nations;
- la promotion de la campagne de vente des chandails orange;
- un volet de sensibilisation;
- la participation à la Journée du chandail orange et à la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Le CEPN est fier de mentionner par ailleurs qu'une artiste issue d'une de ses communautés membres, en l'occurrence, Listuguj, a remporté le concours national de dessin.

Cette année encore, le CEPN s'est vu remettre les fonds recueillis dans le cadre de cette campagne. Tous les profits de la vente de chandails dans la province de Québec seront réinvestis dans des projets de réconciliation auprès des employés et des jeunes des Premières Nations.

ORIENTATION 4 : LES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES

Le CEPN vise à augmenter l'accès des communautés et des écoles aux technologies et à faciliter leur utilisation grâce à l'établissement et à l'entretien d'infrastructures technologiques communautaires au service de l'éducation.

Projet d'inforoute à large bande : mission accomplie!

Cette année a marqué un jalon important pour le CEPN, qui a rempli sa mission d'étendre la fibre optique à l'ensemble de ses communautés membres dotées d'établissements scolaires. En achevant les projets de connectivité de Kitcisakik et d'Abitibiwinni cette année, le CEPN a porté à 330 le nombre de bâtiments du secteur public branchés au réseau. Ces infrastructures technologiques offrent un accès essentiel à des services haute vitesse sécurisés, viables, rentables et en mesure de répondre aux exigences à venir. Le CEPN continuera de soutenir l'établissement et l'entretien de telles infrastructures afin de répondre aux besoins de ses communautés membres. Le CEPN tient à souligner l'appui constant des représentants du Fonds d'infrastructure des Premières Nations et de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit, qui a rendu possible cet exploit.

Soutien technique aux écoles et aux communautés

Le CEPN a pour objectifs l'amélioration continue et l'accessibilité des technologies, et travaille de concert avec ses communautés membres afin d'éliminer le fossé numérique dans tous les secteurs communautaires. Un service de soutien technique a d'ailleurs été mis sur pied pour répondre rapidement et efficacement aux demandes. Grâce à ce service à guichet unique, élèves, enseignants et autres utilisateurs peuvent travailler et communiquer de façon optimale au moyen des technologies.

L'équipe a traité un total de **10 078 demandes** au cours de la dernière année.

Des services à large bande pour le secteur public

Les services à large bande du CEPN évoluent pour répondre aux besoins de ses communautés membres et à la croissance de leur secteur public. Les principaux aspects de notre travail consistent à :

- administrer 14 contrats de connexion pour les communautés;
- rembourser les frais de connexion;
- assurer la gestion et la maintenance des réseaux et l'entretien de l'équipement;
- fournir du soutien technique et de réseau;
- coordonner l'appui des parties prenantes afin de réunir les fonds nécessaires pour répondre aux besoins des communautés en matière de connexion.

Les frais de connexion annuels des communautés membres s'élèvent à environ 400 000 $. Il convient cependant de noter que cette somme ne prend pas en compte les frais révisés des zones de desserte à coûts élevés, qui seront établis pour 2022-2023.

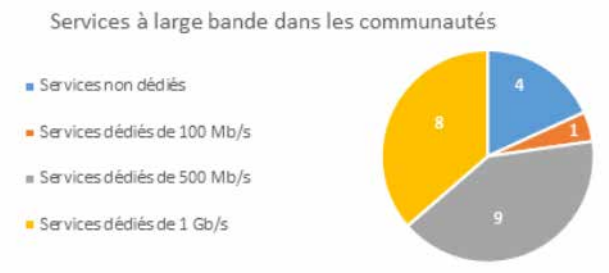

Le CEPN s'emploie à assurer les investissements nécessaires pour la recherche et le déploiement d'infrastructures à fibre optique, l'acquisition d'équipement de réseau, la mise à niveau des services à large bande et le paiement des frais récurrents de ses communautés membres. Depuis 2015, il a pu compter sur un appui du Fonds d'infrastructure des Premières Nations et du Programme d'infostructure de la cybersanté à hauteur de 7,43 millions de dollars.

Services de visioconférence Zoom

La plateforme de visioconférence Zoom permet de communiquer avec ses interlocuteurs de façon efficace et dans un milieu sécurisé. En nous munissant d'une licence de site, nous avons pu répartir **4500 licences Zoom** parmi les élèves, les enseignants et les directions d'école, en plus de tenir plus de **30 000 rencontres** et d'enregistrer **7 600 000 minutes** d'utilisation cette année.

Des iPad en classe

Qu'il s'agisse d'acquisition ou d'intégration pédagogique, le CEPN continue de prêter main-forte à ses communautés, notamment en facilitant l'intégration des iPad en classe et dans l'apprentissage à distance au moyen de Jamf School, une plateforme infonuagique de gestion des appareils mobiles. Le CEPN et les écoles peuvent profiter des économies d'échelle offertes par le secteur éducatif d'Apple, étendre la licence à l'ensemble des iPad et personnaliser les appareils en fonction des exigences établies par les écoles.

Le CEPN a allié formation technique et pédagogique afin que les écoles puissent gérer elles-mêmes leurs propres appareils selon le niveau de collaboration recherché. Au total, **15 communautés se sont inscrites** à ce programme, qui touche quelque **2 772 appareils**. Le CEPN a fourni **en tout 70 heures de formation et de soutien** dans le cadre de ce projet.

Achat d'équipement

Lorsque vient le temps de simplifier ses achats d'équipement en tant que communauté membre, les services d'aide fournis par le CEPN valent leur pesant d'or.

Toutes les communautés du CEPN peuvent s'en prévaloir pour obtenir des conseils ou du soutien auprès de notre équipe d'experts et d'acheteurs. Le CEPN a traité quelque **394 transactions pour ses communautés membres** cette année.

Microsoft 365

Depuis le virage entrepris en 2020 pour soutenir l'apprentissage à distance en raison de la pandémie de COVID-19, les écoles utilisent la plateforme Microsoft 365 pour collaborer à l'aide des applications Teams et OneDrive, sans compter les logiciels Word, Excel et PowerPoint de la suite Office 365. Le nombre total d'utilisateurs touchés par ce déploiement à grande échelle se chiffre maintenant à :

- 16 écoles réparties dans 11 communautés;
- 4 300 élèves;
- 500 enseignants;
- 650 membres du personnel de soutien.

Logiciels et licences

Le CEPN souscrit plusieurs contrats de licence à l'échelle régionale pour pourvoir les écoles en logiciels sans frais pour les communautés. Au total, **26 écoles prennent part** à cette initiative. Par l'intermédiaire du CEPN, elles ont accès aux licences des logiciels suivants, qu'elles peuvent télécharger à partir d'un environnement sécurisé, épaulées par les membres de notre personnel de soutien technique :

- Microsoft à l'intention des écoles (mise à niveau de Windows et Office);
- Office 365 à l'intention des écoles;
- l'antivirus McAfee;
- SMART Notebook Advantage;
- la plateforme de visioconférence ZOOM;
- Adobe Creative Cloud.

Programme Connexion compétences – volet TIC

Ce programme destiné aux jeunes travailleurs de 18 à 30 ans offre non seulement une expérience de travail, mais aussi une expérience d'apprentissage novatrice visant à susciter leur intérêt et leur participation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Il est possible pour les jeunes de participer au programme pendant deux ans dans le but d'acquérir de l'expérience de travail au sein de leur communauté. Une formation de base sur le métier de technicien informatique est offerte, ce qui contribue à une expérience d'apprentissage solide, étayée par des cours pratiques et des évaluations en ligne de qualité. La formation mène à une certification reconnue par l'industrie.

Cette année, **15 jeunes** issus de **11 communautés membres** du CEPN ont pu faire un stage dans le cadre de ce programme d'emploi d'une durée maximale de 30 semaines.

Partenariats et recherche en technologie

Le CEPN poursuit sa collaboration avec ses partenaires de recherche du First Mile Connectivity Consortium et reste à l'affût des consultations publiques du CRTC pour veiller à ce que les Premières Nations puissent contribuer à l'établissement des politiques en matière de connectivité à large bande pour les générations à venir. Pour de plus amples renseignements, consulter le site **www.firstmile.ca**.

Association québécoise autochtone en science et en ingénierie

Grâce à son partenariat avec l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie, le CEPN assure la prestation d'ateliers de formation en ligne afin d'aider les enseignants à motiver leurs élèves et à les superviser dans le cadre de projets scientifiques et de l'expo-sciences. Un tel atelier, donné dans les deux langues officielles les 16 et 17 novembre 2021 sur la plateforme Zoom, a attiré 47 participants. Les enregistrements ont ensuite été mis à la disposition des enseignants.

Outils d'orientation numériques

Le CEPN donne accès à des outils d'orientation numériques en français tels que Enio, et à myBlueprint en anglais, et facilite leur mise en œuvre dans les écoles. Les élèves se trouvent ainsi mieux outillés pour prendre des décisions concernant leur avenir et leur choix de carrière tout en apprenant à mieux se connaître.

ORIENTATION 5 : L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Projet de pôle universitaire

Fondée en 2011, Kiuna est devenue une référence en matière d'études collégiales par et pour les Premiers Peuples. Mais que deviennent les étudiants après leur passage dans le seul cégep autochtone au Québec? Il existe bien sûr bon nombre de programmes universitaires adaptés au contexte autochtone dans la province. Cependant, certaines barrières subsistent et freinent l'épanouissement des étudiants autochtones dans leur parcours scolaire. L'une d'entre elles est le manque de valorisation de l'identité autochtone dans tout ce qu'elle est sur les campus. Si certaines universités font des efforts en ce sens qui méritent d'être soulignés, nous savons que le manque de sécurisation culturelle a un effet certain sur la persévérance scolaire de nos étudiants.

Le CEPN croit que la décolonisation des savoirs et la valorisation du fait autochtone passent par la création de nos propres institutions. En créant des conditions culturellement adaptées et des approches qui s'inscrivent dans la vision du monde autochtone, non seulement dans l'enseignement, mais aussi dans la recherche, nous savons que les étudiants autochtones seront en mesure de réaliser leurs rêves.

En 2021, le CEPN a inscrit dans son plan stratégique quinquennal 2021-2026 le développement d'une vision d'études universitaires durables. Le pôle universitaire s'inscrit dans cette volonté d'offrir un enseignement de qualité aux Premières Nations et aux Inuit dans un environnement sécurisant, un lieu où l'identité, les langues, les valeurs et la culture autochtones, ainsi que les savoirs traditionnels, rayonnent pour favoriser l'accès à l'enseignement universitaire à un plus grand nombre d'étudiants.

Par l'adoption de son plan En ***action avec les Premiers Peuples*** en décembre 2020, l'Université Laval s'est révélée un partenaire de choix pour la poursuite du projet de maison d'enseignement supérieur par et pour les Premiers Peuples.

Pour s'assurer de l'atteinte de ces objectifs, le CEPN a mené à l'hiver et au printemps 2022 une série de consultations auprès de différents milieux pour en dégager une vision universitaire qui répondra réellement aux besoins des communautés autochtones.

Une fois analysés, les résultats de ces consultations feront l'objet d'un rapport qui sera soumis à la direction générale, puis à l'assemblée générale du CEPN.

Le CEPN et l'Université Laval devraient bientôt signer une entente-cadre relativement au projet de pôle universitaire, qui comprendra différentes démarches communes à venir.

Éducation postsecondaire

Au cours de l'exercice 2021-2022, le CEPN a effectué une vaste consultation auprès de ses communautés membres en vue de mettre en place un modèle régional pour favoriser la réussite des études postsecondaires et l'obtention de diplômes. Ce modèle, guidé par le principe du contrôle local, respecte l'autonomie des Premières Nations et la souplesse dont disposent actuellement nos communautés membres en leur permettant de l'adapter à leur propre réalité.

Grâce à sa prise en charge rapide de la gestion du Programme de partenariats postsecondaires, le CEPN a pu confirmer un appui financier à 12 projets de formation communautaires ayant comme objectif la diplomation d'environ 200 étudiants des Premières Nations.

Yahndawa'

Yahndawa' est un service d'éducation des adultes à distance mis sur pied par le CEPN et le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat. Le programme de formation en ligne permet aux adultes des Premières Nations d'obtenir leur diplôme d'études secondaires ou les préalables requis pour amorcer une formation professionnelle, collégiale ou universitaire. Le CEPN prête le matériel informatique, offre du soutien technique et fournit de l'information scolaire et professionnelle. En plus de mettre sur pied des cours de 3e secondaire dans les matières de base et d'intégrer à son offre de service des cours optionnels, Yahndawa' a délivré en juin 2021 un diplôme d'études secondaires et comptait à son actif, en mars 2022, 31 élèves en provenance de 9 communautés.

Petites plumes

Cette année encore, le CEPN a distribué la trousse Petites plumes dans le cadre de ses activités visant à faciliter l'entrée des nouveaux élèves en maternelle 4 ans. Un outil éducatif conçu pour que parents et tuteurs puissent guider les premiers pas de cette jeune clientèle vers ses futurs apprentissages scolaires, la trousse Petites plumes a comme point fort son lien avec la culture des Premières Nations, qu'on pense à son nom, mais aussi au matériel et aux livres choisis. Le CEPN a pu compter sur la participation remarquable du personnel enseignant pour le montage des trousses et le suivi assuré auprès des élèves et des parents qui les utilisent. Tous partagent un objectif commun dans cette initiative : faire en sorte que la première année d'école des enfants soit réussie et plaisante.

- 17 écoles participantes;
- 600 trousses distribuées dans autant de familles.

Kiuna

Kiuna est fière de s'être associée à l'autrice Emanuelle Dufour pour la publication de l'ouvrage ***« C'est le Québec qui est né dans mon pays! »*** – carnet de rencontres, d'Ani Kuni à Kiuna, lancé officiellement en avril 2021. Il est prévu qu'une partie des profits de la vente de l'ouvrage sera remise aux étudiants de Kiuna sous forme de bourse. https://ecosociete.org/livres/c-est-le-quebec-qui-est-ne-dans-mon-pays.

C'est en juin 2021 que Kiuna a lancé son infolettre, qui sera diffusée aux équinoxes et aux solstices. On peut s'abonner en s'inscrivant à Infolettre Kiuna.

Le projet de classe satellite de Wemotaci a officiellement été mis en branle en juillet. Le nouveau local sera inauguré en août 2022. D'autres classes satellites sont à l'étude.

Le retour en classe s'est fait timidement en août 2021, en raison de l'incertitude qui planait toujours. L'enseignement comodal, une formule hybride alliant en simultané des étudiants en présentiel et à distance, a été privilégié cette année. Le collège estime à 23 le nombre de finissants pour l'année scolaire 2021-2022.

Kiuna a collaboré à l'organisation du 6e Forum national sur la réconciliation, qui avait pour thème « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples ». Kiuna a entre autres été l'hôte du préforum virtuel tenu le 21 septembre 2021, auquel 500 personnes ont participé. https://www.facebook.com/ReseauUQ/videos/157174506588919.

Kiuna a atteint un jalon important dans le courant de l'année : **10 ans d'existence**! Les célébrations, qui se sont déroulées virtuellement et en toute sobriété le 2 octobre 2021, ont été une superbe occasion de faire la rétrospective du collège, de souligner la contribution des nombreux partenaires et collaborateurs et de rappeler l'importance de notre engagement collectif à l'égard de la réussite éducative. Kchi wliwni à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à cette magnifique initiative. https://m.facebook.com/watch/?v=398225031889177&_rdr

De concert avec le CEPN et ses partenaires principaux, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le Collège Dawson, Kiuna a poursuivi ses travaux visant l'obtention de sa reconnaissance par le ministère de l'Enseignement supérieur à titre d'établissement d'enseignement à part entière et autonome. Elle a notamment déposé deux rapports importants en novembre 2021 à cette fin.

Kiuna a maintenu ses activités étudiantes et culturelles toute l'année grâce à l'enseignement comodal et a souligné les efforts, la persévérance et la résilience des étudiants lors de son gala méritas tenu en décembre 2021. https://m.facebook.com/watch/?v=948415102749205&_rdr

Afin qu'elle puisse soutenir ses efforts de recrutement et ses décisions stratégiques, Kiuna s'est associée à la Firme Vignola pour la réalisation d'une étude de marché. L'exercice a officiellement débuté en janvier 2022 et se terminera en juin 2022. La collaboration des communautés sera essentielle à l'avancement des travaux.

Kiuna a réinventé et continué de mener ses activités promotionnelles, y compris ses portes ouvertes et présentations virtuelles, ses visites dans les écoles et l'accueil de groupes, ce qui lui a permis de faire rayonner ses programmes auprès de quelque 1 250 personnes. https://kiuna-college.com/fra/portes-ouvertes-virtuelles/

Le développement pédagogique a été faste. En mars, Kiuna a procédé au lancement de son plus récent programme de DEC en Sciences de la nature – profil Premières Nations et Inuit, grâce à une association déterminante avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=777443479886839

On peut consulter le rapport annuel de Kiuna au www.kiuna-college.com.

Pour une saine alimentation en milieu scolaire

En partenariat avec le Club des petits déjeuners, le CEPN appuie la mise sur pied de programmes et de projets qui ont des effets concrets sur la santé, le bien-être et l'apprentissage des élèves. Le CEPN contribue financièrement aux efforts en matière d'alimentation en milieu scolaire afin de garantir à tous les élèves de ses communautés membres un accès à des aliments sains dans un environnement accueillant et bienveillant.

Défi des ancêtres

Conséquence de la crise sanitaire, le CEPN a dû annuler en 2020 ce qui devait être la 13e édition des Jeux interscolaires, ce qui a immanquablement créé un vide dans la vie scolaire et sportive des jeunes qui y participent en grand nombre chaque année.

En 2021, le CEPN a pris la décision de remplacer les Jeux par un tout nouveau concept dans le but de raviver la flamme sportive des jeunes des Premières Nations tout en limitant le plus possible les risques de contagion de la COVID-19 : une course à 12 obstacles baptisée le « Défi des ancêtres ».

Entre mai et octobre 2021, le parcours à obstacles itinérant a été monté tour à tour dans **20 communautés membres du CEPN**, et plus de **4 000 jeunes** âgés de 4 à 19 ans ont relevé le Défi.

ORIENTATION 6 : L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE POUR L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

Le CEPN a mis en œuvre un système de gestion axé sur les résultats afin de favoriser la prestation de nouveaux services et d'assurer la qualité des services actuellement offerts à ses communautés membres.

Ventilation dans les écoles

Plusieurs experts se sont prononcés, et des organismes ont pris position, quant à la qualité de l'air dans les écoles dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le CEPN a entrepris une analyse des systèmes de ventilation dans un souci du bien-être des apprenants et du personnel dans les établissements d'enseignement. Notre tournée provinciale d'inspection nous a permis de rencontrer autant les directions d'école que les opérateurs des systèmes de ventilation.

L'analyse de nos observations nous a permis de faire les constats suivants :

1. Parmi les membres du personnel rencontrés, personne n'a reçu de formation, exception faite du transfert de connaissances. Plusieurs nous ont indiqué qu'ils se montraient prudents par rapport à l'entretien à effectuer étant donné leur manque de formation.
2. Les directions d'école ainsi que les opérateurs estiment qu'une formation d'initiation à la mécanique du bâtiment est nécessaire pour favoriser un meilleur entretien des systèmes et renforcer les compétences dans les communautés tout en mettant en place un réseau de contacts et de personnes-ressources.
3. Des déficiences mineures et majeures ont été détectées, non seulement dans les systèmes de ventilation, mais aussi dans certains cas dans l'état général du bâtiment.
4. Une mise à niveau de l'ensemble des établissements scolaires visités s'avère nécessaire.

Afin de continuer les travaux entrepris et réaliser les travaux de mise à niveau de la ventilation dans les écoles, des sommes supplémentaires ont été accordées par SAC pour 2021-2022.

Le CEPN travaille par ailleurs en partenariat avec le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat pour mettre sur pied une formation d'initiation à la mécanique du bâtiment.
Cette formation de type chantier-école, adaptée au milieu des Premières Nations, permettra au personnel des communautés d'appliquer les notions apprises.

Selon le ***Rapport annuel au Parlement*** déposé par SAC en 2021, « [l]e gouvernement du Canada reconnaît que de nouvelles ressources sont nécessaires pour combler le manque de financement de longue date des infrastructures de base dans les communautés des Premières Nations ». Le CEPN travaille présentement en ce sens avec SAC dans le cadre d'un partenariat global sur les immobilisations scolaires.

ÉTATS FINANCIERS

GROUPE RDL
QUÉBEC INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 401
Québec (Québec) G2K 2E4
Tél.: 418 622-6866 – Téléc.: 418 627-4193
grouperdl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de
CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

Opinion

Les états financiers non consolidés résumés, qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, les états non consolidés des résultats et l'analyse des frais d'administration pour l'exercice clos à cette date, sont tirés des états financiers non consolidés audités de CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

À notre avis, les états financiers non consolidés résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers non consolidés audités.

États financiers non consolidés résumés

Les états financiers non consolidés résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers non consolidés audités de CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS.

Les états financiers non consolidés audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers non consolidés audités dans notre rapport daté du 20 juin 2022.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers non consolidés résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers non consolidés résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers non consolidés résumés constituent un résumé fidèle des états financiers non consolidés audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Groupe RDL Québec inc.

Groupe RDL Québec inc. [1]
Société de comptables professionnels agréés

Québec,
Le 20 juin 2022

[1] François Soucy, CPA auditeur

Résultats non consolidés **Pour l'exercice clos le 31 mars**	**2022**	2021
PRODUITS		
Apports destinés à la réalisation des programmes		
Aides financières		
Services aux Autochtones Canada (SAC)	**46 555 522 $**	46 372 354 $
CEPN-Technologie	**1 084 237**	79 198
Gouvernement du Québec	**160 519**	135 265
Patrimoine canadien	**25 437**	161 843
Autres organismes	**311 957**	72 034
Communautés	**1 972 021**	4 109 742
Institution Kiuna	**2 518 428**	2 824 400
Résidences Kiuna	**43 630**	136 727
Cotisations des membres	**22 000**	22 000
Intérêts	**33 383**	87 952
Commandites - Jeux interscolaires / Défi des Ancêtres	**19 000**	-
Autres produits	**25 517**	15 315
	52 771 651	54 016 830
CHARGES		
Frais de réalisation des programmes SAC		
Programmes décentralisés	**36 854 315**	38 226 227
Charges	**7 384 289**	5 466 533
Charges des autres programmes	**3 609 221**	4 566 246
Institution et Résidences - Kiuna	**2 718 918**	3 259 654
Frais d'administration	**2 129 772**	1 786 585
	52 696 515	53 305 245
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**75 136 $**	711 585 $

Situation financière non consolidée **Au 31 mars**	**2022**	202
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	**8 672 442 $**	12 804 499 $
Placements	**-**	1 014 184
Débiteurs (note 3)	**8 388 658**	6 982 610
Frais payés d'avance	**153 799**	136 008
	17 214 899	20 937 301
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	**3 590 941**	334 182
	20 805 840 $	21 271 483 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	**6 852 868 $**	8 553 038 $
Apports reportés (note 7)	**8 105 087**	6 945 696
	14 957 955	15 498 734
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 590 941**	334 182
AFFECTÉ	**844 462**	872 559
NON AFFECTÉ	**1 412 482**	4 566 008
	5 847 885	5 772 749
	20 805 840 $	21 271 483 $

Pour le comité des finances et de l'administration :

Richard Dussault

Jovette Kistabish

CONSEIL EN EDUCATION DES PREMIERES NATIONS

Analyse des frais d'administration
de l'exercice clos le 31 mars

	2022		2021
	Budget (non audité)	Réel	
	$	$	$
Améliorations locatives	10 000	**3 730**	22 569
Amortissement des immobilisations corporelles	5 000	**98 569**	55 482
Assurances et sécurité	15 000	**39 662**	12 824
Électricité, chauffage, climatisation	21 000	**31 832**	21 907
Entretien des équipements, locaux	26 000	**61 377**	22 278
Équipement - Ameublement	20 000	**30**	8 457
Équipement informatique	99 908	**15 997**	12 065
Formation	123 850	**43 347**	14 351
Frais bancaires	2 500	**5 630**	5 480
Frais de connectivité	3 000	**8 331**	6 907
Frais de licences et logiciels	20 444	**887**	12 126
Frais de voyages et représentation	20 000	**22 116**	4 892
Loyers	130 200	**130 200**	138 000
Papeterie et frais de bureau	40 675	**22 479**	21 420
Promotion et publicité	3 700	**33 008**	7 390
Salaires et avantages sociaux	1 569 824	**1 281 083**	1 296 730
Services professionnels	210 200	**309 923**	123 707
Télécommunications	45 000	**12 664**	-
Traduction	-	**8 907**	-
	2 366 301	**2 129 772**	1 786 585

PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES DES PREMIÈRES NATIONS

50 boul. Bastien,
Wendake, (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-842-7672
Sans-frais : 1-855-842-7672
Télécopieur : 418-842-9988
Courriel : info@cepn-fnec.com
cepn-fnec.com